

Lyon, le 25 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon s'engage pour la création de logements sociaux étudiants

A l'occasion de son conseil métropolitain des 25 et 26 septembre 2023, la collectivité vote le soutien financier à la construction de logements sociaux étudiants sur le territoire pour une enveloppe totale de 3.5 millions d'euros pour la période 2023-2025.

Inscrit dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2021-2027, ce soutien financier va permettre de financer la création, par le CROUS et les bailleurs sociaux, de près de 4 850 logements supplémentaires sur le territoire entre 2023 et 2029.

« Plus de 180 000 étudiants sont accueillis sur notre territoire chaque année et 15 000 de plus sont attendus à horizon 2029. Si cette attractivité étudiante qui illustre la qualité de l'enseignement supérieur est positive pour notre territoire, nous devons garantir un logement abordable de qualité à l'ensemble des étudiants pour les accompagner vers la réussite de leurs parcours de formation » souligne Jean-Michel Longueval, vice-président délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

Ainsi, la Métropole de Lyon se mobilise pour la création de logements sociaux étudiants en l'intégrant au cœur de sa politique de développement du parc social. Depuis 2015, 2029 places ont ainsi été financées par la Métropole de Lyon permettant d'offrir au total 13 935 places sociales aux étudiants sur le territoire.

L'enveloppe budgétaire de 3.5 millions d'euros votée ce jour est répartie sur trois ans avec le versement de 2.1 millions d'euros cette année, un million d'euros en 2024 et 400 000 euros en 2025. Au total, ce sont près de 6 millions d'euros que la Métropole mobilise pour mener à bien sa politique de rattrapage en matière de financements de logements sociaux au titre du CPER 2021-2027.

Un soutien à la vie associative étudiante

La Métropole de Lyon se mobilise également en faveur de la vie associative étudiante en votant ce jour plus de 21 000 euros de subventions au profit d'une vingtaine d'associations retenues dans le cadre de l'appel à projets « Initiatives étudiantes », commun avec la Ville de Lyon, dont les projets ou initiatives s'impliquent en faveur :

- **du développement des pratiques et événements artistiques, culturels ou sportifs** : L'art de la scène, Club jeux et imaginaire, Club des 24 heures de l'INSA, Collectif tadam, Club INSA athlétisme, Siamese lantern production, Carnaval, Écran droit, Association des élèves de l'école centrale de Lyon, Hannibal EM Lyon, Bureau des étudiants INSA Lyon, ESN cosmolyon et Basket INSA club ;

- **de l'engagement au service de la société** : Vers un réseau d'achat en commun Lyon Métropole et Un cabas pour un étudiant ;

Contact presse - Métropole de Lyon :

Magali DESONGINS

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90

MÉTROPOLE

GRAND LYON

- **de l'accueil et de la solidarité internationale** : Lyon Haïti partenariats ;
- **de la professionnalisation, de l'insertion économique et de l'innovation** : Parenthèse utile, Improse toi, Association de droit et science politique et That's IAE Lyon.

Une deuxième phase de cet appel à projets a été finalisée en avril dernier avec une sélection de 18 projets associatifs qui seront financés en septembre 2023.

CHIFFRES CLÉS

- La Métropole de Lyon est le **2^{ème}** site d'enseignement supérieur français
- Elle compte plus de **180 000** étudiants dont **24 000** internationaux (soit 13%)
- Elle investit **74** millions d'euros pour les campus universitaires

Contact presse - Métropole de Lyon :

Magali DESONGINS

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90